

<https://ricochets.cc/Democrature-autoritaire-francaise-des-medias-libres-cibles-par-des-proces-baillons.htm>
!



Démocrature autoritaire française : des médias libres ciblés par des procès baillons

- Les Articles -



Publication date: dimanche 4 juin 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Dans une démocrature autoritaire bien incrustée telle que la nôtre engagée dans un processus d'extrême droitisation, gazer, enfermer et mutiler les opposant.es ne suffit pas, les médias libres qui dérangent le pouvoir économique tout puissant doivent aussi être châtiés.

Pour ce faire, les procès baillons qui obligent à de gros frais et à perdre du temps sont un moyen détourné parmi d'autres.

Heureusement, la solidarité arrive à limiter les dégâts.

► Trois exemples récents :

- [Soutien au Poulpe, média indépendant attaqué par un industriel](#) : Le groupe Valgo, mécontent d'une enquête du journal indépendant normand « Le Poulpe », a saisi la justice. Dans cette tribune, médias et organisations journalistiques s'alarment de cette atteinte au secret des sources. C'est l'histoire d'un média indépendant normand, Le Poulpe, qui a sorti une enquête critique sur une opération de dépollution des sols menée par un grand groupe : Valgo. Ce dernier, mécontent, s'est tourné vers la justice. Il a demandé au tribunal de commerce de Rouen d'enquêter sur... une entreprise concurrente. Le but : identifier les potentielles sources qui ont témoigné auprès du Poulpe. Dans un appel commun, médias et organisations de journalistes dénoncent cette atteinte manifeste au secret des sources, condition fondamentale d'un journalisme libre. La loi sur la presse est une fois de plus contournée par la justice commerciale. Après le milliardaire Patrick Drahi contre Reflets-infos, puis l'homme politique Gaël Perdriau contre Mediapart, voici qu'une grande entreprise, le groupe Valgo, mobilise le tribunal de commerce de Rouen pour bafouer la liberté de la presse. Ces recours répétés à une justice commerciale ignorant tout des droits et protections du journalisme constituent une menace gravissime. (...)
- [Liberté de la presse : un PDG de l'immobilier attaque Médiacités](#) : Médiacités affronte sa première procédure-bâillon, ont annoncé vendredi 26 mai les équipes du média d'enquête indépendant. Le PDG du groupe immobilier Alila, Hervé Legros, a déposé deux plaintes en diffamation contre l'organe de presse suite à ses divulgations sur « l'envers » de ses affaires.
Médiacités avait notamment révélé le train de vie dispendieux d'Hervé Legros « grand amateur de jets privés et de voitures de luxe », ainsi que les accusations de harcèlement moral et d'abus de bien sociaux proférés à son encontre.



Démocrature autoritaire française : des médias libres ciblés par des procès baillons

– MUSELER LA CONTESTATION ; PROCÈS BÂILLON CONTRE LE MEDIA REVOLUTION PERMANENTE

- Le média indépendant Révolution permanente poursuivi en justice pour avoir publié le texte d'un ouvrier en lutte contre un plan de licenciement dans son entreprise -

Le 20 juin prochain, Révolution permanente se voit convoquée en justice au Tribunal de Toulouse pour répondre de faits de « diffamation ». L'accusation porte sur la publication du texte d'un ouvrier de l'aéronautique dans la Somme qui dénonçait un « plan social », le terme managérial pour qualifier un plan anti-social, « ayant abouti à des licenciements massifs : 719 emplois supprimés sur 1587, soit 45% des effectifs (...) Alors que 10 millions d'euros de dividendes ont été reversés aux actionnaires de AAA sur les 4 années précédentes ». Des centaines d'emplois supprimés, de vies bouleversées, pendant que les actionnaires empochent des millions sur le dos des travailleur-ses. Une situation scandaleuse qui passe bien souvent hors des radars des grands médias, et qui est, heureusement, traitée par la presse indépendante.

Révolution permanente est une organisation révolutionnaire qui anime depuis 2015 un quotidien en ligne engagé, qui traite de l'actualité et notamment des luttes sociales nationales et internationales. Elle couvre notamment les conflits ouvriers en France. Dans le cadre de cette mobilisations, ce média avait dénoncé « l'hypocrisie du directeur général de AAA, élu LR », ainsi que la répression policière subit par les travailleur-ses, notamment pour dissoudre un piquet de grève en septembre 2020.

Révolution Permanente avait même diffusé des informations exclusives sur ce conflit social. Leur site avait publié témoignage anonyme d'un ouvrier qui dénonçait « le rôle de certains délégués syndicaux dans les suppressions d'emplois et leurs collusions avec la direction ». Il avait ainsi mis en lumière le « rôle de syndicalistes ayant signé le plan social avec la direction et la promotion dont bénéficie un délégué syndical CFE-CGC à la même période ». Un syndicaliste jaune, qui aurait vendu ses propres collègues pour obtenir un avancement.

C'est ce texte qui vaut aujourd'hui un procès en diffamation. La plainte initiale émane d'un délégué syndical CFE-CGC, désormais au poste de directeur adjoint des opérations de l'entreprise aéronautique AAA.

C'est aussi une attaque contre tou-es les travailleur-ses qui se battent pour le respect de leurs droits face au patronat méprisant

Cette plainte est portée alors même que le tribunal administratif a invalidé en 2021 le « plan social » en raison d'irrégularités, annulant ainsi le programme de suppressions d'emplois porté par la direction. Visiblement, ce qui dérange est d'avoir révélé les dessous de table de ce plan de licenciement avec des syndicalistes peu scrupuleux. Et de donner la parole aux exploités en lutte.

C'est une nouvelle attaque à la liberté de la presse que subit aujourd'hui Révolution Permanente mais aussi une attaque contre tou-es les travailleur-ses qui se battent pour le respect de leurs droits face au patronat méprisant. **La justice aurait pu ne pas poursuivre, le droit de la presse étant censé garantir une large liberté d'expression. Mais en collaboration avec le patronat, des magistrats ont choisi de donner suite à cette plainte, et de faire comparaître l'équipe du média dans le cadre de ce procès pour diffamation. On ne peut s'empêcher de noter la détermination et les moyens que la justice se donne pour poursuivre ce type d'infraction, celle-là même qui classe sans suite par milliers les plaintes pour violences sexuelles et sexistes ou pour violences policières sans aucun remord !** Les faits confirment chaque jour que la justice n'est qu'un bras répressif au service de l'Etat et du patronat.

Les procès en diffamation ou les menaces de dissolution contre les médias indépendants et engagés se multiplient ces dernières années, à l'image de la tentative de dissoudre Nantes Révoltée, des arrestations de journalistes, des procédures baillons ... Alors que les monopoles médiatiques sont aux mains de milliardaires, la liberté de la presse pour les petits médias indépendant est chaque jour plus menacée. Soyons solidaires !

Face à ces intimidations, Révolution permanente appelle à un rassemblement de soutien devant le tribunal de Toulouse le 20 juin à 13h.

(posté par Contre attaque)

(et visuel de Contre attaque)

PS:

Déjà en 2022...

[-France : Des médias d'investigation attaqués lors d'une vague de procès-bâillons](#)

- ▶ Rappelons au passage que le présent média Ricochets.cc a subi deux procès en 2020 et 2021
- ▶ vidéo de 2020 :

Lecture

[VRAIE censure : les procès-baillons](#) par [Aymeric Dlavo-Â»<https://www.youtube.com/@AymericDlavo>]
<https://www.youtube.com/watch?v=4jfYVdrGg4M>